

Opérateur de prise de vue

RNCP35453 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Code(s) NSF	323t, 323n, 323
Formacode(s)	46281
Code(s) ROME	L1504, L1505, L1302
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	17/03/2021
Date d'échéance	17/03/2024

Certificateur(s)

SOCIETE DE REALISATION IMAGE ET SON - REALIS AUDIOVISUEL · SIRET : 39859857300010

Partenaires habilités

4 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 4 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
ESRA BRETAGNE	42291715300013	Former et organiser l'évaluation
ESRA BRUXELLES	—	Former et organiser l'évaluation
GROUPE ESRA COTE D'AZUR	35143056600015	Former et organiser l'évaluation
SCHOOL OF AUDIO ENGINEERING FRANCE	39020328900017	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

la certification opérateur de prises de vues a pour vocation de répondre aux besoins des entreprises des secteurs de l'audiovisuel et du cinéma, en mettant à leur disposition des spécialistes de l'image, dont le rôle est de garantir la qualité et la cohérence de l'image d'une production audiovisuelle. Ces professionnels conjuguent compétences organisationnelles, techniques et créatives, leur permettant d'endosser la responsabilité de la mise en image d'une production audiovisuelle, en participant aux différentes étapes de son processus de fabrication :

- En phase de développement, il définit le choix technique pour la mise en image du film en collaboration avec le réalisateur et le directeur de production.
- En phase de préparation, il participe aux repérages aux découpages en collaboration et le réalisateur. Il établit une liste de matériels avec le chef électricien et le chef machiniste.
- En phase de tournage, il crée les ambiances lumières du film, il définit et contrôle les travaux de l'équipe prises de vues, électriques et machinerie.
- En phase de postproduction, il supervise l'étalonnage du film et est consulté pour toute modification de l'image en cas d'effets spéciaux.

Le marché de l'emploi est particulièrement porteur dans ce secteur dans le contexte hexagonal, puisque la France est le premier marché européen de production et de consommation cinématographique. Il bénéficie également d'une conjoncture favorable, l'année 2019 ayant été marqué par un record de fréquentation en salle depuis plus de 50 ans. Par ailleurs, l'univers digital recèle un vivier de développement pour de nouveaux formats et de nouvelles productions,

s'ajoutant à une activité déjà soutenue avec les secteurs traditionnels du cinéma et de la télévision.

ACTIVITÉS VISÉES

- 1 - Analyse et conception de la mise en image d'un projet audiovisuel
- 2 - Préparation et organisation de la prise de vues en amont du tournage
- 3 - Réalisation des opérations de prises de vues et de traitement de l'image durant le tournage et en postproduction
- 4 - Gestion et développement de son activité professionnelle

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- 1 - Concevoir la mise en image d'une production, en s'appuyant sur l'analyse préalable de ses documents respectifs (cahier des charges, scénario, storyboard,...) et en définissant les choix et orientations techniques et esthétiques concernant la prise de vue, afin de traduire fidèlement les intentions et attentes de l'auteur et/ou du réalisateur.
- 2 - Préparer et organiser les opérations de prises de vue en amont du tournage, en analysant les conditions de décors et de luminosité des scènes à filmer, en évaluant les moyens humains et techniques à mobiliser et en opérant les différents tests et essais de matériels, afin de vérifier la pertinence et la faisabilité des choix techniques et esthétiques et de les valider en concertation avec le réalisateur et la production.
- 3 - Réaliser les opérations de prises de vues des plans, des scènes et séquences d'une production audiovisuelle, en veillant au préalable à l'installation du matériel technique nécessaire, en s'assurant des paramétrages et réglages des appareils d'éclairage et de prise de vue et en contrôlant la qualité de l'image au regard des instructions et intentions du réalisateur et des choix techniques, stylistiques et esthétiques définis, afin de garantir la qualité de l'image et sa cohérence avec l'identité de la production audiovisuelle.
- 4 - Gérer et développer son activité professionnelle conformément à ses choix de positionnement et d'orientation de carrière, en constituant un réseau professionnel porteur d'opportunités et en mettant en oeuvre les actions favorisant son implication sur des projets audiovisuels et contribuant à l'actualisation et l'évolution de ses compétences techniques, de sa sensibilité et de sa fibre créative.

Blocs de compétences

RNCP35453BC01 — Analyse et conception de la mise en image d'un projet audiovisuel

LISTE DE COMPÉTENCES

- 1)
Analyser le scénario et/ou le cahier des charges du projet audiovisuel, en identifiant ses caractéristiques, ses contraintes, les conditions de réalisation et le public ciblé, afin de bien saisir les intentions créatives ou éditoriales du réalisateur ou de l'auteur.
- 2) Définir
l'identité de l'image en identifiant les partis pris artistiques et esthétiques du réalisateur, et en affinant les options stylistiques pour le traitement de la lumière et le choix des supports et moyens techniques à mobiliser, afin de traduire fidèlement ses intentions.
- 3) Etablir
le découpage technique en collaboration avec le réalisateur, en s'appuyant sur l'analyse du scénario et en déterminant pour chaque scène et séquence les indications concernant les plans, axes et mouvements de caméra, afin de matérialiser en image les intentions du réalisateur et/ou de l'auteur.
- 4)
Évaluer, pour chaque plan, les effets des prises de vue en analysant le storyboard et en examinant les indications concernant les cadrages, mouvements, et profondeurs de champs, afin d'évaluer leur faisabilité et de déterminer les moyens et solutions techniques à mettre en oeuvre.
- 5)
Vérifier les options techniques et stylistiques de mise en image, leur faisabilité financières et temporelles, leur adéquation avec l'intention et

l'identité stylistique du projet audiovisuel, afin de les valider avec le réalisateur.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Pour les candidats issus de la formation :

Production évaluée

- Une note d'intention artistique et technique concernant la mise en image et le découpage technique d'un ou plusieurs projets audiovisuels, fondée sur l'analyse de ses documents et outils de référence.

Conditions d'évaluation :

Mise en situation professionnelle, travail individuel,
production écrite présentée à l'oral.

2) Pour les candidats issus de la VAE

Production évaluée; dossier de preuves issues de l'expérience.

Modalités de la certification du Bloc 1:

un certificat de compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites sera délivré à chaque candidat à l'issue de la validation du bloc de compétences.

RNCP35453BC02 — Préparation et organisation de la prise de vues en amont du tournage

LISTE DE COMPÉTENCES

- 1) Analyser les décors et conditions de luminosité des prises de vues à réaliser, en participant au repérage préalable des lieux de tournage du projet audiovisuel avec le réalisateur et le producteur, afin d'évaluer leur exploitabilité pour les prises de vues et de vérifier la faisabilité et la pertinence des orientations techniques et esthétiques définies.
- 2) Identifier les moyens techniques de prise de vue et d'éclairage nécessaires au tournage, en évaluant le type de matériel adéquat compte tenu des choix artistiques validés avec le réalisateur et des caractéristiques des lieux de tournage repérés.
- 3) Etablir la liste du matériel d'éclairage et de prises de vues nécessaire au tournage, en déterminant le choix des appareils, accessoires et outils en concertation avec l'équipe de production et en tenant compte des contraintes budgétaires imposées par les moyens financiers disponibles, afin de valider définitivement les moyens techniques à mobiliser.
- 4) Réaliser des essais de prises de vues complets en vue du tournage, en anticipant ses conditions réelles de mise en œuvre et en vérifiant le rendu de l'image, des costumes, du maquillage et des effets de lumières, afin de s'assurer de la pertinence et de consolider les choix techniques et esthétiques opérés.
- 5) Etablir les plans d'éclairage des différentes scènes et séquences à filmer, en tenant compte de leurs décors et des conditions de luminosité et en définissant la disposition et l'emplacement au sol des différents projecteurs au regard de l'ambiance, de l'intensité et des effets de lumière souhaités, afin de faciliter la mise en place du matériel lors du tournage.
- 6) Evaluer le temps de travail nécessaire à l'organisation et la réalisation des prises de vues du tournage, en tenant compte de leur complexité et en collaborant à l'élaboration du plan de travail exécuté par l'assistant réalisateur, afin de contribuer à la planification du tournage.
- 7) Evaluer les moyens humains à mobiliser pour la réalisation des opérations de prises de vues en relation avec le directeur de production, en prenant en considération les ressources financières du projet et en tenant compte de ses besoins techniques spécifiques au regard de la complexité des scènes à filmer (du tournage), afin de constituer une équipe technique suffisante et correctement dimensionnée.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

1) Pour les candidats issus de la formation :

Production évaluée

La préparation de la prise de vues en amont du tournage matérialisée par :

1/ Le plan d'éclairage d'une production audiovisuelle

2/ La liste du matériel technique de prise de vue et d'éclairage nécessaire au tournage d'une production audiovisuelle

3/ La composition de l'équipe technique chargée de la prise de vue d'une production audiovisuelle, sous la forme d'une liste technique

Conditions d'évaluation :

Mise en situation professionnelle, travail individuel,
production écrite présentée à l'oral.

2) Pour les candidats issus de la VAE

Production évaluée; dossier de preuves issues de l'expérience.

Modalités de la certification du Bloc 2:

un certificat de compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites sera délivré à chaque candidat à l'issue de la validation du bloc de compétences.

RNCP35453BC03 — Réalisation des opérations de prises de vues et de traitement de l'image durant le tournage et en postproduction

LISTE DE COMPÉTENCES

1)

Contribuer à l'organisation, aux aménagements et à la mise en place du plateau de tournage, en concertation avec le réalisateur, son ou ses assistant(s) et les différents chefs de poste, en coordonnant et en supervisant l'action d'une équipe de techniciens dédiés à l'installation et l'utilisation du matériel de prise de vues et d'éclairage, afin de garantir de bonnes conditions de tournage.

2)

Superviser l'installation du matériel d'éclairage pour chaque plan à filmer, en donnant ses consignes et indications aux techniciens concernés, en s'assurant du respect du plan d'éclairage préalablement établi, afin de garantir la sécurité du personnel présent sur le plateau et l'obtention d'une lumière conforme aux choix définis avec le réalisateur.

3) Diriger

l'installation du matériel de prise de vue pour chaque plan à filmer, en déterminant le placement de la ou des différentes caméra(s) et en contrôlant la mise en œuvre de leurs paramétrages et réglages (opérés ou non par un assistant), afin d'opérer les prises de vues dans le respect des intentions du réalisateur et du storyboard.

4)

Anticiper les besoins techniques induits par les futures opérations de traitement de l'image en post-production, en vérifiant l'adaptation et la compatibilité de l'installation du plateau notamment concernant les décors et réglages caméras, afin de permettre la mise en œuvre ultérieure de trucages et d'effets visuels.

5) Opérer

la prise de vues des différentes scènes et séquences, en manipulant la caméra ou en s'appuyant sur la contribution d'un ou plusieurs collaborateurs et en s'assurant du respect des choix définis avec le réalisateur concernant l'angle de prise de vue, le cadre, la profondeur de champ, la composition et la netteté de l'image, ainsi que les éventuels mouvements de caméra, afin de fournir des images formellement satisfaisantes et bien composées.

6) Définir

les ajustements et mesures correctives d'ordre technique à mettre en œuvre au regard des aléas de tournage et imprévus pouvant survenir, afin de parvenir à un résultat apportant pleinement satisfaction au réalisateur.

7)

Contrôler le déroulement des différentes opérations de prises de vues durant le tournage, en veillant au respect du temps imparti pour les réaliser et en s'assurant de la sauvegarde régulière des « rushes », afin de garantir leur transmission dans de bonnes conditions pour l'étape de montage.

8)

Collaborer avec l'étalonneur durant la phase de post-production, en contrôlant les opérations de traitement de l'image réalisées au moyen de logiciels dédiés, afin de vérifier la fidélité du rendu final de l'image au regard des choix validés avec le réalisateur.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

1) Pour les candidats issus de la formation :

Production évaluée

- La réalisation de la prise de vues d'une production audiovisuelle et la supervision de son étalonnage

Conditions d'évaluation :

Mise en situation professionnelle, travail individuel,
production écrite présentée à l'oral.

2) Pour les candidats issus de la VAE

Production évaluée; dossier de preuves issues de l'expérience.

Modalités de la certification du Bloc 3:

un certificat de compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites sera délivré à chaque candidat à l'issue de la validation du bloc de compétences.

RNCP35453BC04 — Gestion de son réseau et développement de son activité professionnelle

LISTE DE COMPÉTENCES

1) Elaborer son projet d'activité professionnelle dans le milieu de l'audiovisuel, en tenant compte de ses aspirations et inclinations personnelles et en évaluant les potentialités des différents secteurs (cinéma, télévision, publicité, documentaire...), afin de déterminer son positionnement et de le faire évoluer tout au long de sa carrière.

2) Constituer un réseau relationnel au sein de son secteur d'activité, en identifiant et en mettant en œuvre les actions favorisant son insertion dans sa communauté professionnelle et permettant l'établissement de contacts porteurs d'opportunités, afin de développer et pérenniser son activité.

3) Etablir des liens durables et gages de fidélité avec ses collaborateurs – producteurs, réalisateurs, chefs de poste et techniciens – pendant et hors des tournages, en construisant des relations permettant le développement d'une confiance et d'une estime mutuelles, afin de favoriser les sollicitations professionnelles et projets de collaboration.

4) Evaluer les propositions de collaboration sur des productions audiovisuelles, en analysant leur intérêt artistique et leur portée pour sa carrière, afin de sélectionner les projets sur lesquels s'impliquer professionnellement.

5) Négocier son engagement sur les productions audiovisuelles sélectionnées, en définissant avec l'équipe de production ses conditions de travail et les moyens à disposition, afin de garantir l'intérêt de son implication et la viabilité de son activité.

6) Veiller à l'entretien et l'évolution de sa sensibilité et de sa fibre créative en matière d'image, en analysant les œuvres anciennes et contemporaines dans l'univers graphique au sens le plus large, afin de renouveler et d'enrichir ses références en matière de composition de l'image, de traitement de la lumière, de palette de couleurs et de choix de contraste.

7) Veiller à la mise à jour de ses connaissances et compétences techniques en matière de prise de vues, en repérant et en analysant les innovations technologiques des matériels et logiciels d'enregistrement vidéo, de traitement de l'image et d'éclairage, afin d'évaluer leur intérêt et de renouveler ses pratiques sur les tournages.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Pour les candidats issus de la formation :

Production

évaluée

Un dossier de projet professionnel comprenant :

- l'analyse du secteur d'activité et le choix de son positionnement,
- le choix et l'analyse des actions de développement d'activité,
- un portefeuille de contacts professionnels,
- Salons professionnels
- le repérage et l'analyse d'une ou plusieurs évolutions techniques de matériel d'éclairage et de prise de vue.

Conditions d'évaluation :

Mise en situation professionnelle, travail individuel,
production écrite présentée à l'oral.

2) Pour les candidats issus de la VAE

Production évaluée; dossier de preuves issues de l'expérience.

Modalités de la certification du Bloc 4:

un certificat de compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites sera délivré à chaque candidat à l'issue de la validation du bloc de compétences.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

L'opérateur de prises de vues exerce majoritairement son activité en indépendant, principalement sous statut d'intermittent ou de micro-entrepreneur. Les entreprises faisant appel à ses services sont celles qui interviennent à divers titres dans la conception, la production, la réalisation et la diffusion d'objets filmés – fictions (courts, moyens et longs-métrages), documentaires, publicités, clips musicaux, films institutionnels... – et relèvent quasiment exclusivement du secteur de l'audiovisuel et du cinéma. : sociétés de productions audiovisuelles et cinéma, sociétés de prestation technique en image et son et sociétés de télédiffusion.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

En raison des spécificités des secteurs de l'audiovisuel et du cinéma, les emplois visés en début de carrière correspondent généralement à des fonctions d'assistantat techniques de matériel de prises de vues (machinistes, caméra, opérateur, cadreur,...). Après deux années d'exercice, la démonstration de ses capacités et la constitution d'un réseau professionnel dans le secteur lui permettent d'évoluer vers des fonctions présentant davantage de responsabilité en lien avec l'image (cadreur, opérateur de prises de vues, chef opérateur de prises de vues pour des petites productions). Grâce à la notoriété acquise et selon ses inclinations personnelles, il peut - au de-là de 5 années d'expérience - exercer les fonctions de chef opérateur ou Directeur de la photographie.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 500 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en communication et information (16 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	U1X80 — Professionnels des spectacles · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	28 833
Jugés difficiles à recruter	10 %
Emplois saisonniers	31 %
Familles professionnelles (FAP)	U1X80 — Professionnels des spectacles

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Pour les candidats en formation initiale, la détention du baccalauréat est exigée pour postuler à l'entrée au dispositif de préparation à la certification, chaque candidature est examinée à l'appui d'un dossier, d'un test de connaissances et d'un entretien de motivation.

Pour les candidats en formation continue, une expérience minimale dans le secteur de l'audiovisuel de deux à trois ans permet d'accéder au dispositif de certification sans le baccalauréat, chaque candidature est examinée à l'appui d'un dossier et d'un entretien de motivation.

Pour les candidats en formation continue sans expérience préalable dans le secteur de l'audiovisuel, la preuve d'un intérêt marqué et d'un projet professionnel solide permet d'accéder au dispositif de certification sans le baccalauréat, chaque candidature est examinée à l'appui d'un dossier, d'un test de connaissances et d'un entretien de motivation.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, VAE

Composition du jury de la délivrance de la certification

Nombre et profils de personnes composant le jury

:

chaque jury est composé de 6 membres :

- 2 représentants de l'ESRA formation professionnelle :

le directeur, la directrice de la formation professionnelle

- 1 formateur de REALIS - ESRA FP, spécialisés dans la prise de vues ou, plus largement, la production audiovisuelle.

- 3 personnalités extérieures, toutes professionnelles qualifiées du secteur de l'audiovisuel et du cinéma, exerçant des fonctions liées à la prise de vue ou collaborant avec des spécialistes de la prise de vue.

La présidence du jury est confiée à une personnalité professionnelle extérieure qualifiée dans le secteur de l'audiovisuel.

Pourcentage de membres extérieurs à l'autorité délivrant la certification dont professionnels qualifiés

Pourcentage de membres extérieurs à l'autorité délivrant la certification : 50 %

Base légale

Date de décision	17/03/2021
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	17/03/2024

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2018	43	0	97 %	90 %
2017	31	0	90 %	87 %

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP38926

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP35875, RNCP37854

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.esra.edu>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35453/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	11
Parcours menés à terme	11
Taux d'achèvement	100 %
Période	05/2022 – 04/2024

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	11
Montant total engagé	23 442 €
Coût moyen par dossier	2 131 €
Durée moyenne	772 h
Période	05/2022 – 09/2023
France compétences	65 %
Reste à charge titulaire	34 %
Compte d'engagement citoyen	1 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.